



**HAL**  
open science

# La motivation pseudo-objective dans le Dictionnaire philosophique de Voltaire

Stéphane Bikialo

► **To cite this version:**

Stéphane Bikialo. La motivation pseudo-objective dans le Dictionnaire philosophique de Voltaire. L'information grammaticale, 2009, 120 (1), pp.33-37. 10.3406/igram.2009.4008 . hal-02306379

**HAL Id: hal-02306379**

**<https://hal.science/hal-02306379>**

Submitted on 5 Oct 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La motivation pseudo-objective dans le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire  
Stéphane Bikialo

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Bikialo Stéphane. La motivation pseudo-objective dans le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire. In: L'Information Grammaticale, N. 120, 2009. pp. 33-37.

doi : 10.3406/igram.2009.4008

[http://www.persee.fr/doc/igram\\_0222-9838\\_2009\\_num\\_120\\_1\\_4008](http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_2009_num_120_1_4008)

---

Document généré le 15/12/2015

# LA MOTIVATION PSEUDO-OBJECTIVE DANS LE *DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE* DE VOLTAIRE

Stéphane BIKIALO

« Je crois que la meilleure manière de tomber sur l'infâme, est de paraître n'avoir nulle envie de l'attaquer »<sup>1</sup>. La polémique est bien là avec son lexique (« tomber sur », « attaquer »), mais une polémique dissimulée, implicite, donc en partie ironique. En plus d'un style (ouvertement) polémique décrit par J.-R. Monty, le *Dictionnaire philosophique* mettrait en œuvre un style non (ouvertement) polémique, selon le principe de la « variation de styles » décrit par J.-P. Seguin (1996) dans le traitement du thème de la tolérance par Voltaire. Cette « variation des styles » est un trait majeur du *Dictionnaire philosophique*, d'un article à l'autre, voire au sein d'un même article, ce que l'attention portée aux marqueurs de cette polémique implicite révèle.

Or cette polémique implicite passe principalement par la « motivation pseudo-objective », telle que la caractérise M. Bakhtine dans *Esthétique et théorie du roman* :

La motivation pseudo-objective [...] se présent[e] comme une variante de la construction hybride, sous forme de discours « étrangers » cachés. Les conjonctions subordonnées et les conjonctions de coordination (puisque, car, à cause de, malgré, etc.) et les mots d'introduction logique (ainsi, par conséquent, etc.) se dépouillent de l'intention directe de l'auteur, ont un ton étranger, deviennent réfractants, ou même s'objectivent totalement [Bakhtine, 1978 : 126]

Deux traits différents de cette motivation pseudo-objective sont à distinguer : d'une part, le recours à des marqueurs logiques, gage d'objectivité, de « discours sérieux » ; d'autre part, la mise en scène et à distance de cette logique « sérieuse » comme émanant d'un discours autre, « réfractant », un locuteur (L) distinct de l'énonciateur (E) pour reprendre la distinction proposée par O. Ducrot. Reprenons l'exemple et le commentaire de Bakhtine :

« ... Mais M. Tite Bernicle était un homme boutonné jusqu'au menton et, en conséquence, un homme de poids... »

Voici un exemple de motivation pseudo-objective, qui apparaît comme l'un des aspects des paroles cachées « d'autrui », dans le cas présent, de « l'opinion publique ». Tous les signes formels indiquent que cette motivation est celle de l'auteur, et qu'il en est formellement solidaire, mais en fait, elle se place dans la perspective subjective des personnages ou de l'opinion publique [*Ibid.*]

On croirait lire un commentaire de l'article « Préjugés » du *Dictionnaire philosophique*, où cette « opinion sans jugement » est illustrée par l'exemple suivant : « c'est par préjugé que vous respecterez un homme revêtu de certains habits, marchant gravement, parlant de même » (p. 331) ; l'article s'achève par les « préjugés religieux » et de fait le discours religieux est le discours des « préjugés », dont la foi est sans doute le meilleur exemple, « car, lorsque la foi parle, on sait que la raison ne doit pas dire un seul mot » (« Miracles », p. 299). Mais la religion, comme tout « discours sérieux » (voir Ph. Hamon, 1996 : 59-69), ne s'efforce pas moins de paraître fondée sur la raison et déploie à cet effet tout un arsenal logique.

## 1. ÉVIDENCES PARTAGÉES ?

Un des effets majeurs de la pseudo-objectivité est qu'elle présente les faits comme allant de soi, sur le mode de l'évidence partagée, du « préjugé ». L'article « Babel » en témoigne :

Je ne sais pas pourquoi il est dit dans la *Genèse* que Babel signifie confusion ; car, *Ba* signifie père dans les langues orientales, et *Bel* signifie Dieu ; Babel signifie la ville de Dieu, la ville sainte. Les anciens donnaient ce nom à toutes leurs capitales. Mais il est incontestable que Babel veut dire confusion, soit parce que les architectes furent confondus après avoir élevé leur ouvrage jusqu'à quatre-vingt et un mille pieds juifs, soit parce que les langues se confondirent ; et c'est évidemment depuis ce temps-là que les Allemands n'entendent plus les Chinois ; car il est clair, selon le savant Bochart, que le chinois est originellement la même langue que le haut-allemand (« Babel », p. 46)

Le *mais* signale la réorientation argumentative mais aussi le changement de Locuteur (au sens de Ducrot, à savoir non pas « la personne qui, effectivement, a produit l'énoncé, mais celle qui est donnée, dans l'énoncé, comme la source de l'énonciation »<sup>2</sup>). La modalité pseudo-objective et la présence d'un discours réfractant se lit clairement dans l'hétérogénéité, voire l'incompatibilité des formulations, qui apparaît comme un signal fort de la « bivocalité » (J. Authier-Revuz) propre au discours indirect libre (DIL) : il y a en effet incompatibilité modale entre le *je ne sais pourquoi* qui ouvre l'extrait cité et le *mais il est incontestable* où s'entend la voix

1. Voltaire, « Lettre à Damilaville », 9 juillet 1764, citée dans Voltaire, *Dictionnaire philosophique* (éd. R. Naves et O. Ferret), Classiques Garnier, 2008, p. 391. Toutes les citations du DP renvoient à cette édition.

2. O. Ducrot, J.-M. Schaeffer, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, 1995, p. 604.

de la *Genèse* et de Calmet<sup>3</sup>. À l'étymologie (douteuse toutefois) de la première explication que l'énonciateur assume s'oppose donc la signification « incontestable » des discours religieux, et l'alternative explicative qui est donnée (avec la conjonction *parce que*) ne repose en rien sur un raisonnement logique mais sur une paraphrase de la *Genèse* :

Aussi lui donna-t-on le nom de Babel car c'est là que le Seigneur brouilla la langue de toute la terre, et c'est de là que le Seigneur dispersa les hommes sur toute la surface de la terre (*Genèse*, 11-9)

La structure présentative et attributive figée *il est incontestable que* permet, par sa dimension impersonnelle, de renforcer la dimension d'évidence, d'absence totale de discussion, de mise en doute. C'est l'inaffabilité divine qui est ici en jeu d'où l'inutilité d'une attribution subjective des propos. Ces formules impersonnelles qui relèvent de la modalisation épistémique de certitude sont une des formes de motivation pseudo-objective les plus récurrentes du *DP*. On retrouve la même modalité épistémique, doublement représentée par la locution adverbiale *sans doute* et l'adjectif *inaffables* dans l'article « Conciles » :

Tous les conciles sont inaffables, sans doute ; car ils sont composés d'hommes (p. 140)

Le détachement de la locution adverbiale favorise l'interprétation en modalisation épistémique de certitude (sens de « sans aucun doute ») même si sa présence fait entendre une concession donc une voix autre sous-jacente. Mais c'est surtout avec l'explication donnée par la conjonction *car* que la motivation pseudo-objective est sensible : on est là face à un faux enthymème ou un paralogisme, qui repose sur un enthymème tronqué, puisqu'on part d'une conclusion (*tous les conciles sont inaffables*) sans donner toutes les étapes du raisonnement<sup>4</sup> (les hommes sont inaffables ; or les conciles sont composés d'hommes). Cet enthymème relève d'ailleurs de deux des catégories évoquées par Aristote dans ses *Réfutations sophistiques*, à savoir la « pétition de principe » et le fait de « prendre pour cause ce qui n'est pas cause »<sup>5</sup>. C'est en effet précisément parce qu'ils sont composés d'hommes que ces conciles sont « faillibles ». L'ironie par antiphrase sera confirmée dans la suite de l'article par la répétition incongrue du mot (sur le sens religieux duquel Voltaire ironise puisqu'on rappellera que l'inaffabilité du pape est un des dogmes chrétiens) :

Après le premier concile de Nicée, composé de trois cent dix-sept évêques inaffables, il s'en tint un autre à Rimini ; et le nombre des inaffables fut cette fois de quatre cents (p. 141)

Cette double dimension de pétition de principe et de fausse cause est un des traits généraux de la motivation pseudo-

3. « Cet imbécile de Dom Calmet » (*DP*, p. 158) ouvre en effet l'article « Babel » de son *Dictionnaire historique, archéologique, philologique, chronologique, géographique et littéral de la Bible* (Paris, Ateliers catholiques, 1845-1846) ainsi : « Ce terme signifie confusion ; et on donna ce nom à la ville et à la province de Babylone, parce qu'à la construction de la tour de Babel, Dieu confondit la langue des hommes qui travaillaient à cet édifice ; en sorte qu'ils ne pouvaient plus s'entendre ».

4. G. Molinié, *Dictionnaire de rhétorique*, Librairie Générale Française, « Livre de poche », 1992, p. 243.

5. Aristote, *Organon VI. Les réfutations sophistiques* (trad. J. Tricot), Vrin, 1995, p. 19-21.

objective, ce que confirme l'analyse de « la motivation pseudo-objective chez Charles-Louis Philippe » par L. Spitzer dans *Stilstudien* (1928) : il y relève notamment la présence d'un à cause de « caricatural » qui « fait croire à une évidence qui n'existerait pas ». Commentant cet article, J.-J. Briu a observé la même chose avec *parce que*, *puisque* et *car* « qui introduisent des raisons qui n'ont une validité objective qu'en apparence, dans la mesure où cette validité n'est acquise que pour les personnages du roman et non pour le lecteur » (2003 : 213).

La motivation pseudo-objective permet donc de dénoncer la manière dont la religion cherche à imposer des pseudo-vérités toutes faites, à partager ses évidences. Elle met en scène sa dimension de « discours sérieux ».

## 2. CONNECTEURS LOGIQUES ET « DISCOURS SÉRIEUR »

Ph. Hamon a proposé de nommer le « discours antagoniste du discours ironique » le « discours sérieux » et il en donne quelques caractéristiques :

Son rêve et son modèle sont le performatif, discours idéal de l'autorité efficiente, de transparence et d'univocité efficace [...]. Il est se veut « efficace », « réaliste », et se présente comme un discours vérifiable et crédible, comme un « pacte de créance » souscrit entre un auteur et un lecteur [...]. Le discours sérieux est donc un discours réaliste, autoritaire et autorisé. Il est du côté du pouvoir [...]. Les discours religieux, juridiques, scientifiques et politiques incarnent parfaitement ce discours sérieux. Ce sont tous des discours persuasifs, assertifs et argumentatifs [...], citationnels (ils se réfèrent toujours à quelque texte canonique sacré) (1996 : 59-63)

Dans ce discours, la logique règne en maître ou plutôt s'efforce de régner, selon le principe d'une « mécanisation de la pensée (chaînes de raisonnement, d'argumentations ou de déductions) » (Ph. Hamon, 1996 : 67) et qu'on retrouve dénoncée à plusieurs reprises dans le *DP* par l'utilisation en motivation pseudo-objective des différents connecteurs, en particulier *or*, *donc*, et *parce que*. L'article « Chaîne des événements » est en particulier fondé sur la réfutation du caractère absolu de l'enchaînement des faits, fondé sur des faux enthymèmes :

Si un seul de ces faits avait été arrangé différemment, il en aurait résulté un autre univers ; or, il n'était pas possible que l'univers actuel n'existât pas : donc il n'était pas possible à Jupiter de sauver la vie à son fils, tout Jupiter qu'il était (« Chaîne des événements », p. 103)

C'est ici la logique des autres qui est mise en scène à travers le syllogisme qui passe par les conjonctions *or* (introduisant un argument additif) et l'adverbe *donc* (annonçant la conclusion). Toute l'argumentation de Voltaire dans cet article tend à montrer précisément qu'on infère de prémisses (l'enchaînement des faits) une conclusion par généralisation abusive :

Mais il me semble qu'on abuse étrangement de la vérité de ce principe. On en conclut qu'il n'y a si petit atome dont le mouvement n'ait influé dans l'arrangement actuel du monde entier. [...] Tous les événements sont produits les uns par les autres,

je l'avoue; [...] tout a des pères, mais tout n'a pas toujours des enfants. (p. 104)

Par la dénonciation des conclusions abusives, c'est le *donc* qui est mis en première ligne, « mot le plus haïssable » « avec tout ce qu'il entraîne de vanité et de délectation morose »<sup>6</sup>. La vanité du *donc*, qui lui permet de chercher à imposer des conclusions ou généralisations abusives, semble permettre une inversion logique dans certains cas, relevant du paradoxe :

Voyez, je vous prie, combien ce raisonnement est admirable : « Je crois tout Paris quand il me dit une chose moralement possible; donc je dois croire tout Paris quand il me dit une chose moralement et physiquement impossible » (« Certain, certitude », p. 100)

Voici comment il [Constantin] raisonnait : Le baptême purifie tout; je peux donc tuer ma femme, mon fils et tous mes parents; après quoi je me ferai baptiser, et j'irai au ciel. (« Baptême », p. 47)

On retrouve ici chez Constantin la logique qui prévaut dans la « Confession » où celle-ci permet non seulement aux grands d'être « sanguinaires en conscience » (p. 144) mais les incite même à assassiner. C'est une semblable dimension paradoxale qui est mise en avant dans « Abbé » :

« un pauvre qui a fait serment d'être pauvre, et qui en conséquence est souverain ! » (« Abbé »)

Il y a bien antithèse entre les adjectifs *pauvre* et *souverain* : or la locution adverbiale *en conséquence* fait passer de l'antithèse à l'effet naturel, conforme à ce qui précède, à la nécessité logique. La motivation pseudo-objective permet à Voltaire de pointer une des nombreuses contradictions de la religion (et des abbés) : la recherche de la richesse dans le cadre d'un vœu de pauvreté. Dans l'exemple suivant, la motivation entre l'énumération et le *ce qui prouve* (en particulier le *très policé*) et le lien de cause à effet entre *très policé* et *très ancien* ne présente encore une fois qu'une pseudo-objectivité :

Le roi devint amoureux de la jeune Sara, et donna au prétendu frère *beaucoup de brebis, de bœufs, d'ânes, d'ânesses, de chameaux, de serviteurs, de servantes* : ce qui prouve que l'Égypte dès lors était un royaume très puissant et très policé, par conséquent très ancien (« Abraham », p. 7)

Si l'on a pu mettre en avant des connecteurs conclusifs (*donc*) ou consécutifs (*par conséquent*), le principe fonctionnelle aussi dans le DP avec des connecteurs de justification/explication (*car* et *parce que*) :

L'opinion à laquelle on doit s'attacher sans doute, c'est que l'âme est un être immatériel; mais certainement vous ne concevez pas ce que c'est que cet être immatériel. « Non, répondent les savants, mais nous savons que sa nature est de penser. » Et d'où le savez-vous? « Nous le savons, parce qu'il pense. » Ô savants! j'ai bien peur que vous ne soyez aussi ignorants qu'Epicure : la nature d'une pierre est de tomber, parce qu'elle tombe; mais je vous demande qui la fait tomber (« Âme », p. 11)

Tous ces paralogismes témoignent, d'une part, de la manière dont la religion procède, non par éléments posés qu'elle justifie mais par présupposés et, d'autre part, de la réelle

contradiction qui existe entre la raison, la logique des faits et la foi :

La foi consiste [...] à croire les choses parce qu'elles sont impossibles [...]. Qu'est-ce que la foi? Est-ce de croire ce qui paraît évident? Non [...] la foi consiste à croire, non ce qui semble vrai, mais ce qui semble faux à notre entendement. [...] Il y a la foi sur les choses étonnantes, et la foi sur les choses contradictoires et impossibles (« Foi », p. 196-197)

### 3. IRONIE PAR « MIMÈSE » DU DISCOURS SÉRIEUX

Comme le souligne Bakhtine et comme on a déjà pu le voir, la motivation pseudo-objective est un moyen de faire entrer dans le discours de l'énonciateur des discours étrangers, d'autres locuteurs. La motivation pseudo-objective prend alors une dimension d'ironie par « mimèse » selon l'expression de Beauzée :

Espèce d'ironie par laquelle on répète directement ce qu'un autre a dit ou pu dire, en affectant même d'en imiter le maintien, les gestes et le ton; de manière qu'avec un air qui semble d'abord favorable à ce qu'on répète, on en vient enfin à le tourner en ridicule<sup>7</sup>.

La mimèse passe donc par le pastiche ou la parodie du discours religieux pour montrer que sa logique n'est qu'apparente.

il n'y a personne qui ne sache que le pied juif était à peu près de la longueur du pied grec (« Babel », p. 46)

mais il n'est pas moins évident qu'il [Dieu] fut le premier inquisiteur (« Inquisition », p. 242)

Les commentateurs ont fait un nombre prodigieux de volumes pour justifier la conduite d'Abraham, et pour concilier la chronologie. Il faut donc renvoyer le lecteur à ces commentaires. (« Adam », p. 8)

Voltaire s'attaque à de trop nombreuses reprises aux *docteurs* (« Bornes de l'esprit humain »), aux *pédants* (« Âme »), aux *esprits creux, très savants* (« Adam », p. 9), ou aux *doctes et savants* (« Abraham », « Christianisme ») pour que les formules modales soient à prendre au sérieux. La manière dont, par la motivation pseudo-objective, les discours « se dépouillent de l'intention directe de l'auteur, ont un ton étranger, deviennent réfractants » (Bakhtine) souligne ainsi le caractère de « mention » des énoncés ironiques :

Toutes les ironies [...] peuvent être décrites comme des mentions (généralement implicites) de proposition; ces mentions sont interprétées comme l'écho d'un énoncé ou d'une pensée dont le locuteur entend souligner le manque de justesse ou de pertinence (Sperber et Wilson, 1978 : 409)

Dans l'article « Religion », se succèdent ainsi deux procédés : d'abord l'ironie par la mention du raisonnement dévoyé (qui est signalé par le SN superlatif apposé), puis la mimèse parodique d'une autre proposition de syllogisme :

L'évêque de Worcester, Warbuton, auteur d'un des plus savants ouvrages qu'on ait jamais fait, s'exprime ainsi, page 8, tome 1<sup>er</sup> : « Une religion, une société qui n'est pas fondée sur la créance d'une autre vie, doit être soutenue par une providence extraordinaire. Le judaïsme n'est pas fondé sur la créance d'une autre

6. A. Breton, *Signe ascendant*, 1947, Gallimard, « Poésie », 1949, p. 7.

7. Cité par Ph. Hamon, 1996 : 23.

vie ; donc le judaïsme a été soutenu par une providence extraordinaire » [...]

on lui a dit : « Toute religion qui n'est pas fondée sur le dogme de l'immortalité de l'âme et sur les peines et les récompenses éternelles est nécessairement fausse ; or le judaïsme ne connut point ces dogmes ; donc le judaïsme, loin d'être soutenu par la Providence, était, par vos principes, une religion fautive et barbare qui attaquait la Providence » (« Religion », p. 337)

L'ironie est confirmée par la réponse que l'énonciateur propose sous la forme d'un DD attribué à un *on* de « généralité indéfinie » (Benveniste).

Reste que cette mimèse du discours sérieux n'est pas toujours antiphrastique et que le déploiement logique, qu'on analyse comme marques de pseudo-objectivité, peut appartenir à la démonstration de l'énonciateur du *DP* lui-même. Apparaît ainsi la dimension interprétative, voire ambiguë, de l'ironie. C'est tout particulièrement dans les articles portant explicitement sur des enjeux religieux essentiels (« Âme », « Christianisme »...) que se déploie l'arsenal de connecteurs logiques, qu'on a jusqu'à maintenant envisagé sous l'angle de la motivation pseudo-objective. Tout se passe comme si Voltaire se plaçait sur le terrain logique de ses opposants, reprenant les mêmes procédés pseudo-objectifs. Il y a là une forme d'ironie secondaire qui ne porte pas sur le contenu, assumé par l'auteur, mais sur la manière de démontrer :

« il est très certain, il est indubitable que Moïse en aucun endroit ne propose aux Juifs des récompenses et des peines dans une autre vie, qu'il ne leur parle jamais de l'immortalité de leurs âmes, qu'il ne leur fait point espérer le ciel, qu'il ne les menace points des enfers : tout est temporel »

Les locutions à valeur de modalisation épistémique péremptives sont manifestement ironiques, par leur excès même (le renforcement de l'adjectif *certain* par l'adverbe intensif *très* et le caractère répétitif des deux formules juxtaposées) mais la valeur de vérité du discours est assumée par le locuteur. La dimension de pastiche parodique n'empêche pas la prise de position sur les faits. J.-R. Monty y voit là un des traits du « style polémique » de Voltaire :

Voltaire se soucie peu d'être parfaitement exact, ou juste, en faisant certaines réserves et en rendant compte des exceptions ou des modifications aux règles générales : ce qui importe avant tout est la force de l'expression qui emporte d'un coup l'adhésion du lecteur (1966 : 51)

La difficulté s'accroît lorsque l'interprétation peut être double ou plurielle : ainsi dans « Confession » :

C'est encore un problème si la confession, à ne la considérer qu'en politique, a fait plus de bien que de mal. On se confessait dans les mystères d'Isis, d'Orphée et de Cérès, devant l'hierophante et les initiés ; car, puisque ces mystères étaient des expiations, il fallait bien avouer qu'on avait des crimes à expier (« Confession », p. 144)

Les conjonctions relèvent ici de la motivation pseudo-objective, comme si la logique se substituait au fait d'avoir des choses à dire. On sait qu'avec *puisque* le fait est posé, voire présumé et donc n'introduit pas une cause/explication du fait principal mais justifie l'énonciation de la proposition principale : tout se passe ainsi comme si on se trouvait face

à une justification non par le fait mais par la situation : on se confesse pas parce qu'on a des choses à avouer mais parce qu'il faut le faire, puisque ce sont des expiations... Mais on peut interpréter autrement le *puisque*, comme une justification non pas issue du *on* (renvoyant aux *antiques*) mais de Voltaire lui-même, justifiant ainsi sa propre énonciation qui consiste à assimiler les expiations antiques et païennes à la confession chrétienne.

#### 4. DISCOURS « RÉFRACTANTS » ET MODALISATION EN DISCOURS SECOND

La motivation pseudo-objective a à voir non seulement avec la modalisation épistémique, par les certitudes qu'elle cherche à imposer sur le mode de la présupposition, mais avec la représentation du discours autre, puisqu'elle est le plus souvent une manière de donner voix au discours des opposants, en particulier de pasticher ironiquement le discours religieux. À ce titre, la motivation pseudo-objective est très proche sémiotiquement de la modalisation en discours second, dont J. Authier-Revuz (1987, 2001) fait une des expressions de la modalisation épistémique, passant par le filtre du discours d'un autre. Certains extraits explicitent d'ailleurs le lien :

comme l'histoire de ce peuple a été visiblement écrite par le Saint-Esprit lui-même (« Abraham »)

A ce compte il est clair par la Genèse même qu'Abraham était âgé de cent trente-cinq ans (« Abraham »)

Dans de nombreux cas, la mise à distance est assurée non par la « mimèse » du discours sérieux et logique, mais par la mise à distance que constitue la modalisation en discours second :

Il paraît qu'il faut être forcé pour nier que les estomacs soient faits pour digérer, les yeux pour voir, les oreilles pour entendre.

D'un autre côté, il faut avoir un étrange amour des causes finales pour assurer que la pierre a été formée pour bâtir des maisons, et que les vers à soie sont nés à la Chine afin que nous ayons du satin en Europe.

Mais, dit-on, si Dieu a fait visiblement une chose à dessein, il a donc fait toutes choses à dessein. [...] Tout ce qui est fait a été prévu, a été arrangé. Nul arrangement sans objet, nul effet sans cause ; donc tout est également le résultat, le produit d'une cause finale ; donc il est aussi vrai de dire que les nez ont été faits pour porter des lunettes, et les doigts pour être ornés de diamants qu'il est vrai de dire que les oreilles ont été formées pour entendre les sons et les yeux pour recevoir la lumière. (« Fin, causes finales », p. 193)

Cette mise à distance est le signe d'une manière plus générale de gérer la représentation du discours autre chez Voltaire. Le *Dictionnaire philosophique* apparaît en effet comme une « mosaïque de citations et de réminiscences [qui] offre un champ illimité à la recherche intertextuelle » (Merveud, 1994 : 45) ; mais dans cet ouvrage où le dialogisme (interlocutif par la mise en scène de dialogues, et interdiscursif par les références intertextuelles en particulier) est fondamental, la place laissée au discours d'autrui n'est le plus souvent qu'un leurre. Une attention précise au texte (et une utilisation des précieuses notes fournies par

l'édition de C. Mervaud) montre que le discours d'autrui n'est souvent convoqué que comme artifice de discussion. C'est ainsi que les discours directs des opposants sont le plus souvent hypothétiques voire totalement inventés (ainsi des deux séquences en DD de l'article « Confession », ou encore le DD attribué à Castel de Saint-Pierre dans « Credo ») ou que les paroles des ennemis sont convoquées aux discours indirect ou narrativisé, reformulées donc, homogénéisées par l'énonciateur principal. Cet aveu de Voltaire après une longue citation en DD censé représenter le *langage du persécuteur* dans « Persécution » en témoigne :

et si ces paroles ne sortent pas précisément de sa bouche, elles sont gravées dans son cœur avec le burin du fanatisme trempé dans le fiel de l'envie (« Persécution », p. 321)

Est révélé ici le caractère de discours direct « en substance » de ce langage du persécuteur. La fin de l'article « Âme » est particulièrement significative :

De cruels ennemis de la raison ont osé s'élever contre ces vérités reconnues par tous les sages. Ils ont porté la mauvaise foi et l'impudence jusqu'à imputer aux auteurs de cet ouvrage d'avoir assuré que l'âme est matière » (p. 17)

vous traitez l'humble doute et l'humble soumission du philosophe comme le loup traita l'agneau dans les Fables d'Esopé ; vous lui dites : « Tu médis de moi l'an passé, il faut que je suce ton sang » (p. 18) ;

Comme on peut le constater, c'est massivement du DI ou du DN qui est utilisé dans cette représentation du discours des opposants, avec des verbes introducteurs négatifs qui orientent leur lecture (*ont osé s'élever, imputer à, traitez*). Ces discours rapportés, qui relèvent du dialogisme (interlocutif) créent l'illusion d'une prise en compte de l'opinion d'autrui : leur mode d'insertion les décrédibilise plus qu'il ne fait entendre leur avis. Quant au discours direct final qui passe par une forme de dialogisme interdiscursif en raison de la référence intertextuelle à la Fontaine (plus qu'Esopé), la seconde partie est totalement inventée. Si le dialogisme interlocutif et interdiscursif est central dans cet extrait et dans le *DP*, on constate ainsi que c'est l'auto-dialogisme qui apparaît en creux : que ce soit dans les discours directs ou dans les références intertextuelles, une des sources majeures de Voltaire, c'est Voltaire lui-même et l'intertextualité générale (d'un auteur à un autre) s'avère le plus souvent relever d'une intertextualité restreinte (une œuvre à l'autre du même auteur) : alors « mosaïque » de citations certes, mais mosaïque homogène, uniforme, qui ne crée que l'illusion d'un discours hétérogène sensible à la multiplicité des points de vue.

La motivation pseudo-objective dans le *DP* est un enjeu central de la spécificité de la démarche polémique de Voltaire. Il s'agit en effet de souligner le caractère artificiel, voire absent, de la démonstration des « vérités » religieuses, en dénonçant (par le pastiche, la mimèse) sa pseudo-objectivité de « discours sérieux ». Mais il s'agit aussi pour Voltaire de

donner l'illusion d'une place accordée à la parole autre, d'un texte dialogique<sup>8</sup>, alors que tout renvoie à la figure centrale de l'auteur ou de l'énonciateur. Mais, face aux vérités du discours religieux, Voltaire n'oppose que rarement d'autres vérités ; son objectif est d'opposer à la motivation pseudo-objective une motivation subjective qui consiste à assumer l'absence de certitudes, sur le plan religieux en particulier. La seule évidence pour Voltaire, c'est celle du doute, qu'il met au centre du *Philosophe ignorant* rédigé entre 1765 et 1766, et une partie du *Dictionnaire philosophique* œuvre à faire des lecteurs, voire des théologiens<sup>9</sup>, des *douteurs* et non des *docteurs*, selon la distinction qu'il opère dans l'introduction aux *Questions sur l'Encyclopédie* (1770) :

Quelques gens de lettres, qui ont étudié l'*Encyclopédie*, ne proposent ici que des questions, et ne demandent que des éclaircissements ; ils se déclarent douteurs et non docteurs. Ils doutent surtout de ce qu'ils avancent ; ils respectent ce qu'ils doivent respecter ; ils soumettent leur raison dans toutes les choses qui sont au-dessus de leur raison, et il y en a beaucoup.

## BIBLIOGRAPHIE

- J. Authier-Revuz, « Modalisation autonymique et discours autre : quelques remarques, *Modèles linguistiques*, vol. XXXV, fasc. 1, 1997, p. 33-51.
- J. Authier-Revuz, « Modalisation par discours autre et bivocalité », dans *Une langue : le français* (dir. R. Tomassone), Hachette, 2001, p. 200-201.
- M. Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, 1978.
- J.-J. Briu, « 1928 : Léo Spitzer enquête sur l'implicite des formes linguistiques dans *Bubu de Montparnasse* de Charles-Louis Philippe », dans *Lire entre les lignes : L'implicite et le non-dit* (dir. N. Fernandez Bravo), Presses Sorbonne Nouvelle, 2003.
- Ph. Hamon, *L'Ironie littéraire. Essai sur les formes de l'écriture oblique*, Hachette, 1996.
- Ch. Mervaud, *Le Dictionnaire philosophique de Voltaire*, Universitas/Voltaire Foundation, 1994.
- J. R. Monty, *Étude sur le style polémique de Voltaire : Le Dictionnaire philosophique*, Studies on Voltaire and the eighteenth century/Institut et Musée Voltaire, Genève, 1966.
- J.-P. Seguin, « Voltaire et la variation des styles », *L'Information grammaticale* n° 70, juin 1996, p. 5-10.
- D. Sperber et D. Wilson, « Les ironies comme mention », *Poétique* n° 36, 1978.
- L. Spitzer, *Stilstudien*, Munich, Hueber, 1928.

**Stéphane BIKIALO**  
Université de Poitiers

8. On retrouve cela à l'échelle de la genèse même du texte, que Voltaire s'efforce, dans sa correspondance, de faire passer pour « une rhapsodie, un recueil de plusieurs morceaux détachés de plusieurs auteurs » (édition citée, p. 403).

9. L'article « Théologien » (1765) évoque ainsi un « vrai théologien » qui « parvint à des connaissances ignorées de la plupart de ses confrères » mais dont il est dit que « plus il fut véritablement savant, plus il se défia de tout ce qu'il savait » (p. 374).